

Règlement du « Concours de biscuits de Noël », organisé par le réseau de médiathèques Médiane.

Art 1 :

Dans le cadre de son programme d'animation, en lien avec le programme culturel *La Fabrique* de la Maison des Arts, la médiathèque municipale de Melrand organise un concours de biscuits de Noël, le mercredi 09 décembre 2026 à 15h00.

Art 2 :

Le concours est ouvert à toutes et tous les pâtissier.ères amateur.ices, à l'exception du personnel de la médiathèque, et des membres du Jury.

L'inscription et la participation sont gratuites.

Un numéro, attribué lors de l'inscription, identifiera chaque participant.e.

Art 3 :

La réalisation des biscuits « **fait maison** » est exigée.

Respect de la thématique de Noël

Présentation d'un lot de 8 à 10 pièces

La recette écrite sera remise avec la liste des ingrédients précisés (notamment pour les allergènes)

Art 4 :

La dégustation des biscuits se fera de façon anonyme.

Le jury portera une attention particulière sur les points suivants :

- Goût
- Esthétisme
- Créativité

Les organisateur.ices garantissent aux participants l'impartialité et la bonne foi des membres du Jury.

Art 5:

Le lot de biscuits sera à déposer à la médiathèque au plus tard, ½ heure avant l'ouverture du Concours, soit au plus tard à 14h30 avec la liste des ingrédients et la recette.

Art 6:

Un prix sera remis au gagnant.e.

Art 7:

Les participant.es s'engagent à accepter gratuitement la diffusion de leur recette et la photo de leurs biscuits sur tous les supports de communication de leur médiathèque et de leur commune.

Art 8:

La participation à ce concours entraîne l'acceptation du présent règlement.